

REGLEMENT DE VISITE DESTINE AUX VISITEURS DU CENTRE DE TRI D'URVILLERS

Vous allez visiter le centre de tri des emballages recyclables d'Urvillers. Ce centre est un site industriel en activité. Pour vous permettre une visite en toute sécurité, nous vous rappelons quelques règles à suivre sur place. Je vous remercie par avance de bien vouloir respecter scrupuleusement ces consignes et vous souhaite une très bonne visite.

Matthieu Devilliers

Responsable du site



COORDONNEES DU SITE


Centre de tri et de transfert d'Urvillers

Chemin de la Marnière, ZAC de l'EpINETTE, Chemin d'Urvillers,
02690 Urvillers
03.23.23.78.20



Conditions d'accès

Le site peut être visité par le grand public et les scolaires **à partir du cycle 3**. Les visites s'effectuent en groupe de **24 personnes maximum** l'après-midi. Conformément au dispositif de prévention de la COVID 19, toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des visiteurs et du personnel :

- Le port du masque est obligatoire. 
- Les personnes doivent respecter une distance de sécurité d'au moins un mètre.
- Des bornes de gel hydro-alcoolique sont mises à la disposition des visiteurs dès l'entrée et tout au long du circuit de visite.
- Valor'Aisne se réserve le droit d'annuler la visite dès le passage en zone rouge du Département de l'Aisne.
- L'établissement ou le responsable du groupe devra informer impérativement Valor'Aisne si une personne est testée positive à la COVID-19 dans les 7 jours suivants la visite.

Accès bus



- Les bus ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du site. Les visiteurs sont invités à descendre au niveau de la barrière de sortie de l'accès pour les VL et de patienter jusqu'à l'arrivée d'un agent de Valor'Aisne.

Déroulement de la visite

- Pour les scolaires, l'encadrement du groupe doit répondre à la réglementation en vigueur. Une feuille de présence doit être transmise avant la visite.
- Le calme et l'ordre sont indispensables afin d'assurer la sécurité et de ne pas gêner le personnel du site. Le comportement du groupe est alors sous la responsabilité des personnes accompagnatrices. Les visiteurs doivent rester groupés et suivre le responsable de la visite. Si une personne quitte délibérément le groupe, la responsabilité de Valor'Aisne ne pourra pas être engagée en cas d'incident ou d'accident.
- La visite s'effectue depuis une galerie vitrée. Il est formellement interdit de courir ou de sauter sur cette plateforme.
- Pour des règles d'hygiène et de sécurité, il est interdit de toucher les équipements et les vitres.

Equipements



Il est fortement recommandé de prévoir une tenue vestimentaire adaptée (chaussures plates et fermées, vêtements pratiques)



Les personnes asthmatiques ou allergiques devront se munir de leur aérosol.



Interdictions



Il est interdit de fumer sur l'ensemble du site (extérieur et intérieur).

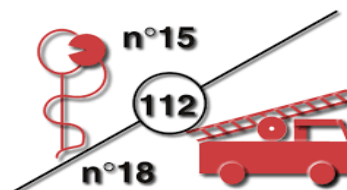


Pour les scolaires, l'usage du téléphone portable est interdit

Tout manquement à l'une de ces règles de sécurité peut amener à une exclusion temporaire ou définitive de la visite du site

Secours

En cas d'accident, malaise ou d'incendie sur le site, il est demandé de prévenir le responsable du groupe. Il vous guidera jusqu'au point de rassemblement situé à l'entrée du site et/ou engagera la procédure d'alerte des secours avec un SST.



- 18 Incendie
- 15 ou 112 Premiers secours